
Christiana Panella

Englund, Harri. - *Prisoners of Freedom*

Avertissement

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.

revues.org

Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le Cléo, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

Référence électronique

Christiana Panella, « Englund, Harri. - *Prisoners of Freedom* », *Cahiers d'études africaines* [En ligne], 195 | 2009, mis en ligne le 22 septembre 2009, consulté le 26 janvier 2013. URL : <http://etudesafriaines.revues.org/14061>

Éditeur : Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales

<http://etudesafriaines.revues.org>

<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne sur :

<http://etudesafriaines.revues.org/14061>

Document généré automatiquement le 26 janvier 2013. La pagination ne correspond pas à la pagination de l'édition papier.

© Cahiers d'Études africaines

Christiana Panella

Englund, Harri. – *Prisoners of Freedom*

Pagination de l'édition papier : p. 849-851

- 1 Le discours sur les droits de l'Homme baigne, aujourd'hui, dans un « paysage moral » modelé par des cultures séculaires du droit, des cultures de consommation et par les morales des néotraditionalismes¹. Dans *Prisoners of Freedom*, Englund décrit les dynamiques d'inégalité qui sous-tendent ce difficile équilibre entre universalisation du droit, accumulation et stratification sociale à travers une ethnographie des coulisses de la récente démocratisation au Malawi. À partir d'une observation directe de la gestion des programmes d'*empowerment* destinés à la population autochtone de Lilongwe, l'auteur montre que la machine de la démocratisation engagée au tournant des années 1990 n'a fait que pérenniser, voire accroître, les inégalités sociales en effaçant la dimension individuelle des droits derrière la propagande des « libertés individuelles ».
- 2 Dans le premier chapitre, « The Situation of Human Rights : Debating Governance and Freedom », Englund analyse les différentes facettes de l'intérêt public vers les droits de l'Homme. En particulier, il éclaire la synergie entre élites, conditionnalité et ONG dans l'universalisation du discours sur les droits de l'Homme à la suite de la libéralisation économique prévue par le Programme d'ajustement structurel de 1981. La mise en contexte de ce chapitre d'introduction se décline à travers trois exemples de la réification des individus dans les pratiques du discours sur les droits : la traduction des textes sur les droits de l'Homme en langue chichewa, les séances d'éducation civique du NICE (National Initiative for Civic Education) et les services d'aide légale du HRRC (Human Rights Resource Centre).
- 3 Le deuxième chapitre, « Rights as Freedom : Translating Human Rights », constitue le premier cas ethnographique d'inégalité sociale présenté par Englund : la traduction des textes sur les droits civiques vers les langues africaines. À travers les exemples du kiswahili, du luganda et du chichewa/chinyanja, Englund montre comment la légalisation du discours sur les droits de l'Homme a comporté l'aplatissement des concepts locaux de « droit », de « liberté » et d'« indépendance », référés, dans les acceptions locales, à l'autorité morale. En proposant une description méticuleuse des représentations de la marginalité imbriquées dans le rapport contradictoire entre anglais et langues locales, Englund montre que la rhétorique des droits de l'Homme s'accompagne d'une évidente négligence dans la traduction des textes de divulgation. Ce manque d'attention envers les couches populaires aboutit à des traductions trompeuses et approximatives, n'étant pas la traduction considérée comme une priorité de l'agenda des *Human Rights*.
- 4 L'analyse des outils de discrimination des activistes des droits de l'Homme s'étend au chapitre suivant, « The Hidden Lessons of Civic Education : Training the Torchbearers ». À travers l'exemple des cours d'éducation civique dispensés par le NICE, Englund montre comment les techniciens des droits de l'Homme et les ONG forgent un style de communication discriminant pour consolider leur pouvoir. Les critères d'accès aux formations et l'utilisation de l'anglais constituent deux outils de discrimination indirecte et révèlent, en même temps, le décalage entre propos déclarés et buts cachés affleurant des stratégies d'action des agents du NICE.
- 5 Le quatrième chapitre, « Watchdogs Unleashed ? Encountering the "Grassroots" », met en contexte l'idéologie universaliste du discours sur les droits de l'Homme à travers la critique du principe de « community development ». Ceci comporte, selon Englund, l'abstraction des programmes de développement local du NICE par rapport aux priorités des destinataires des projets, ultérieurement discriminés par la différenciation sociale lettrés/illettrés véhiculée par les élites et soutenue par le gouvernement national. Le thème de la discrimination se poursuit dans les cinquième et sixième chapitres, « Legal Aid for Abused Labor : Individualizing Grievances » et « Crimes of Exploitation : Dehumanizing a Lorry Boy » dans lesquels l'auteur présente le contexte ethnographique des services d'aide légale proposés par le HRRC. Le cas de la plainte de Yamikani Chikondi, un employé noir sous-payé et licencié avant l'expiration

- de son contrat, révèle que les agents du HRRC se rangent finalement du côté de l'employeur plutôt que de celui du plaignant. Malgré les déclarations d'intention de la propagande des droits individuels, les agents du HRRC exercent une pression psychologique déshumanisante dans le but d'amenuiser les raisons du plaignant et de convaincre ce dernier d'abandonner la cause.
- 6 D'une part, Englund montre que les activistes des ONG, loin de former une masse critique indépendante, sont fonctionnels au maintien du *statu quo* des pouvoirs locaux, dans le cas spécifique, l'obéissance des subalternes à leur employeur. D'autre part, il dessine, en arrière-fond, une politique de discrimination et de marginalisation basée sur la couleur de la peau et sur l'accès aux revenus. Au Malawi, la domination économique des commerçants asiatiques et européens, attestée déjà sous l'administration britannique, a comporté l'exploitation des travailleurs autochtones. Bien que l'apartheid n'ait jamais été institué, la ségrégation sociale qu'Englund relève dans maints domaines prioritaires de la vie quotidienne (logement, transports, alimentation) est à la base des rapports sociaux et économiques du pays. L'universalisation des droits de l'Homme semble ainsi s'encadrer dans celle, bien plus subtile et impalpable, de la culture, déterminant un glissement des revendications pour l'égalité sociale à celles des différences entre groupes sociaux².
- 7 Le septième chapitre, « Human Rights and Moral Panics : Listening to Popular Grievances », est consacré à la description d'un cas de « moral panic ». Englund utilise ce terme en se référant à une réaction de masse qui se produit à Chinsapo, une *township* de Lilongwe, en 2003, à la suite de rumeurs sur le trafic de parties de corps d'enfants utilisés par des politiciens et des hommes d'affaires dans des rituels d'accumulation et de pouvoir. L'auteur montre comment les médias ont véhiculé la notion péjorative de « mob justice » afin de donner une connotation négative et irrationnelle à la mobilisation de Chinsapo, née, en revanche, comme forme de gestion populaire de l'inégalité sociale. Cette manipulation, appuyée par le gouvernement, a constitué un ultérieur élément de *disempowerment* des couches sociales populaires de Lilongwe. À travers cet exemple de résistance à l'État, seulement en apparence déconnecté des cas ethnographiques précédents, Englund clôt l'approche du processus physiologique des rapports de force et des états conflictuels engendrés par la politique nationale d'obéissance civique entamée dans les chapitres III à VI.
- 8 Les cas ethnographiques que je viens de mentionner semblent suggérer que l'auteur partage la distinction de J. Habermas entre « a morally based human rights » et « legally enshrined human rights »³. En particulier, Englund dessine les mécanismes de réification de la lutte contre la pauvreté ainsi que des rapports inégalitaires alimentés par la gestion politique et économique de la légitimation du discours sur les droits de l'Homme. Il montre, finalement, que la population de Lilongwe n'est considérée comme « citoyenne » que dans la mesure où elle justifie une idée de citoyenneté abstraite. L'Homme réifié dans la rhétorique des droits de l'Homme trouve ainsi sa raison d'être seulement en tant que maillon d'une masse indistinguée.
- 9 Le dernier chapitre, « Redeeming Freedom », constitue une synthèse des thèmes déjà évoqués dans les chapitres précédents : l'action de *disempowerment* des ONG et la marginalisation politique des populations locales à travers une réflexion sur le rapport entre conditionnalité et démocratisation au Malawi et, plus en général, en Afrique. Englund réitère ici le thème-pilote de son ouvrage : l'impact des transitions démocratiques en Afrique à travers le filtre de la construction conflictuelle de la citoyenneté. Au lieu de constituer un domaine d'intégration et de visibilité, l'imposition d'une « global hierarchy of values »⁴ du discours sur les droits de l'Homme a accru la ségrégation sociale et amenuisé la dimension humaine de l'individu, noyée dans la propagande des « droits individuels ».
- 10 On pourrait regretter le manque d'une structuration « classique » de ce livre têtue et touchant. Un lien conséquentiel plus manifeste entre cas ethnographique et arrière-plan politique. On pourrait également relever, entre les lignes des nombreuses anecdotes qui parsèment l'ouvrage, un brin d'auto-référentialité de l'auteur par rapport à sa démarche de terrain à outrance. Il n'en reste pas moins que *Prisoners of Freedom* est un livre à lire, d'abord en raison de ses rythmes fragmentés, parfois inconséquents, reflets fidèles des soubresauts du quotidien des marginaux de Lilongwe. Un fil rouge lie la question de l'activisme des droits de l'Homme par rapport à l'utilité du chichewa : « where will you go with it ? » ; le « lorry boy » Yamikani

Chikondi et les parents de Chinsapo qui demandent à leurs enfants de fuir les étrangers (p. 180). Des vies désemparées si bien représentées par le titre de l'un des paragraphes du deuxième chapitre, *memento* de la dérangeante humanité de ces oubliés des droits de l'Homme : « Poor Translations for Poor People ». L'auteur d'un tel titre mérite attention.

Notes

- 1 P. Rabinow, « Midst Anthropology's Problems », *Cultural Anthropology*, 17 (2), 2002 : 135-149.
 - 2 J. Cowan, M.-B. Dembour & R. Wilson (eds.), *Culture and Rights. Anthropological Perspectives*, Cambridge, Cambridge University Press, 2001.
 - 3 M. Carleheden & R. Gabriëls, « An Interview with Jürgen Habermas », *Theory, Culture and Society*, 13 (3), 1996 : 1-17.
 - 4 K. Schramm, « The Politics of Dance. Changing Representations of the Nation in Ghana », *Afrika Spectrum*, 35 (3), 2000 : 339-358.
-

Référence(s) :

ENGLUND, Harri. – *Prisoners of Freedom. Human Rights and the African Poor*. Berkeley-Los Angeles-London, University of California Press, 2006, biblio., index, 247 p.

Pour citer cet article

Référence électronique

Christiana Panella, « Englund, Harri. – *Prisoners of Freedom* », *Cahiers d'études africaines* [En ligne], 195 | 2009, mis en ligne le 22 septembre 2009, consulté le 26 janvier 2013. URL : <http://etudesafricaines.revues.org/14061>

Référence papier

Christiana Panella, « Englund, Harri. – *Prisoners of Freedom* », *Cahiers d'études africaines*, 195 | 2009, 849-851.

Droits d'auteur

© Cahiers d'Études africaines
